

NOVEMBRE 2014

BUREAU DU PRÉSIDENT

25-27 novembre 2014

Visite du Président Theodor Meron en Bosnie-Herzégovine

Theodor Meron, Président du TPIY et du Mécanisme, a effectué une visite de trois jours en Bosnie Herzégovine, du 25 au 27 novembre 2014. Au cours de sa mission, le Président a rencontré des victimes des conflits qui ont eu lieu sur le territoire de l'ex Yougoslavie dans les années 1990, et s'est rendu sur les lieux où le TPIY a établi que des crimes avaient été commis à l'encontre des Bosniens, des Croates et des Serbes, pendant la guerre. Le Président a saisi l'occasion de cette visite pour rencontrer la Présidente de la Cour de Bosnie Herzégovine, Meddžida Kreso et le Haut Représentant, l'ambassadeur Valentin Inzko.

Le Président Meron a visité la caserne de l'armée de Bosnie Herzégovine à Čelebići, utilisée comme centre de détention pour les civils serbes pendant la guerre. Il y a rendu hommage aux victimes et déposé une gerbe. Le Président a déclaré qu'en parcourant « ces lieux où règne une paix trompeuse, [il avait] fortement ressenti la souffrance de ceux qui y ont été détenus ».

Le Président s'est ensuite rendu dans le village d'Uzdol, où il a déposé une gerbe au pied du monument érigé en mémoire des victimes croates tuées en septembre 1993, déclarant : « Je suis venu présenter mes hommages aux victimes des atrocités et des crimes épouvantables commis ici le 14 septembre 1993. Je suis à la fois honoré et triste d'être ici parmi vous et je veux souligner à quel point des monuments comme celui-



ci sont importants, car ils permettent de garantir que des événements tragiques ne seront jamais oubliés ».

À la fin de sa mission, le Président Meron a rendu hommage aux enfants de Sarajevo tués pendant la guerre et a posé une gerbe au pied du monument qui leur est consacré. Il a souligné que le monument servait à garder en mémoire les souffrances de la Bosnie Herzégovine. Le Président a invité les instances judiciaires à mener à bien le processus visant à traduire en justice les auteurs de crimes de guerre. « Le TPIY ne peut plus le faire, mais les tribunaux et parquets locaux en ont le pouvoir », a-t-il souligné.

En visite au lycée no 2 de Sarajevo, le Président a rencontré des élèves ayant suivi des présentations organisées par le Programme de sensibilisation du TPIY sur les travaux du Tribunal (photo). À cette occasion, le Président a remis des certificats à un certain nombre d'enseignants d'établissements scolaires de Sarajevo, en signe de reconnaissance pour les efforts qu'ils déploient pour faire connaître les travaux du TPIY aux jeunes gens, afin que les événements tragiques des années 90 ne sombrent jamais dans l'oubli.

BUREAU DU PROCUREUR

12-14 et 17-19 novembre 2014

Visite du Procureur Serge Brammertz à Sarajevo et à Belgrade



Le Procureur Serge Brammertz s'est rendu à Sarajevo (Bosnie Herzégovine), du 12 au 14 novembre, et à Belgrade (Serbie), du 17 au 19 novembre, dans le cadre de la préparation de son rapport semestriel sur la stratégie d'achèvement des travaux, qu'il présentera devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

À Sarajevo, le Procureur a rencontré le procureur général, Goran Salihović, la Présidente de la Cour de Bosnie Herzégovine, Meddžida Kreso, le chef de la mission de l'OSCE en Bosnie Herzégovine, l'ambassadeur Jonathan Moore, ainsi que des représentants de la communauté internationale. Il a en outre rencontré des représentants de 17 associations de victimes des trois groupes ethniques.

À Belgrade, le Procureur a rencontré le Premier Ministre Aleksandar Vučić, le Ministre de l'intérieur Nebojša Stefanović, le Ministre de la justice Nikola Selaković et le Procureur chargé des crimes de guerre Vladimir Vukčević, ainsi que des représentants de la communauté internationale. Ils se sont notamment entretenus au sujet de la coopération avec le TPIY, de l'instruction des affaires de crimes de guerre par les institutions nationales et de la nécessité d'améliorer la coopération régionale entre les juridictions nationales dans le cadre des questions relatives aux crimes de guerre. À Sarajevo, les discussions ont également porté sur le statut des affaires de catégorie II renvoyées par le TPIY devant les juridictions nationales.

Au cours de ses missions, le Procureur Serge Brammertz a accordé de nombreux entretiens à la presse régionale, notamment sur l'avancement des procès en première instance et en appel devant le TPIY et sur la position du Bureau du Procureur au sujet de la mise en liberté provisoire de Vojislav Sešelj. Il est prévu que le Procureur Serge Brammertz présente son rapport au Conseil de sécurité au cours de la deuxième semaine de décembre.

TPIR 8 novembre 2014

Le TPIR fête son 20e anniversaire et célèbre son héritage



Le samedi 8 novembre 2014, le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) a célébré à Arusha (Tanzanie) le 20° anniversaire de sa création. Ont participé à la cérémonie d'anniversaire de l'institution sœur du TPIY, le Président du TPIY et du Mécanisme, Theodor Meron, le Président du TPIR, Vagn Joensen, le Procureur du TPIR et du Mécanisme, Hassan B. Jallow, le Greffier du TPIR, Bongani Majola, le Greffier du TPIY et du Mécanisme, John Hocking, ainsi qu'un certain nombre de dignitaires, notamment le Conseiller juridique des Nations-Unies, le Ministre tanzanien des affaires étrangères ainsi que des représentants des autorités rwandaises et tanzaniennes.

« Le TPIR a contribué de façon inestimable à mettre un terme à l'impunité pour les violations massives du droit humanitaire international. L'une des priorités du Mécanisme, dans les

années qui viennent, sera de veiller à la pérennité de l'héritage exceptionnel du TPIR, et de faciliter l'accès à ses archives, non seulement à la communauté juridique, mais aussi au grand public, au Rwanda et dans le monde entier », a fait remarquer le Président Theodor Meron.

Le Greffier du TPIY et du Mécanisme, John Hocking, a fait le commentaire suivant au sujet de l'anniversaire du TPIR : « Alors qu'il est sur le point de fermer ses portes, le TPIR est aussi important aujourd'hui qu'il y a 20 ans, aux premières heures de la justice pénale internationale. Son héritage continue d'alimenter le désir international de justice, d'ouvrir la voie aux tribunaux nationaux et internationaux et de toucher le coeur des victimes. »

PROGRAMME DE SENSIBILISATION

3 - 21 novembre 2014

Présentations dans des lycées et des universités du Kosovo



Le troisième cycle de présentations des travaux et des réalisations du Tribunal dans des lycées du Kosovo a pris fin*.

Comme les années précédentes, le Programme de sensibilisation du TPIY a organisé avec le soutien du Ministère kosovar de l'éducation, de la science et de la technologie, une série de présentations concernant le TPIY dans 10 lycées, notamment dans les villes et les régions les plus touchées par les crimes commis pendant le conflit, dont Klina/Klinë, Rogovo/Rogovë, Gnjilane/Gjilan and Uroševac/Ferizaj. Ont notamment été abordés dans ces présentations le mandat et les travaux du Tribunal, la protection des témoins, la contribution du TPIY à la justice internationale, ainsi que certains procès et leur jugement. Les présentations ont été données par Astrit Lleshi et Driton Gashi, représentants du TPIY.

En novembre également, Emiliya Viktorova, juriste à la Chambre d'appel du Mécanisme, a donné trois conférences universitaires à Priština, à la faculté de droit de l'université AAB et à la faculté Juridica. Emiliya Viktorova a expliqué la pratique et la jurisprudence du TPIY relativement aux crimes de guerre, aux crimes contre l'humanité et au génocide. Les étudiants ont notamment souhaité en savoir plus sur la protection des civils pendant un conflit armé, sur les éléments juridiques constitutifs du crime de génocide et sur les diverses mesures de protection des témoins accordées par le Tribunal.

* Le terme « Kosovo » est utilisé ici de façon neutre, conformément à la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU.

PROGRAMME DE SENSIBILISATION

12 novembre 2014

Hasan Nuhanović présente son nouveau livre au TPIY



Le 12 novembre 2014, l'auteur et militant bosniaque Hasan Nuhanović, survivant des massacres de Srebrenica, a présenté au TPIY son dernier roman, *Zbijeg — Put u Srebrenicu* (S'échapper — la route vers Srebrenica). Son Excellence Ahmet Halilović, ambassadeur de Bosnie Herzégovine aux Pays Bas, assistait à la présentation, de même que des Musulmans de Bosnie installés aux Pays Bas et des fonctionnaires du TPIY.

Zbijeg - Put u Srebrenicu est le récit de l'horreur vécue au quotidien par plus de 100 000 Musulmans de Bosnie à Srebrenica et dans les zones alentour, en 1992 et 1993. Dans sa présentation, Hasan Nuhanovič a précisé qu'il s'agissait d'un livre sur la survie. Il a ajouté

qu'il avait essayé d'y décrire le combat permanent des gens pour rester en vie, malgré les bombardements et les tirs quotidiens dont la ville était la cible. Le Tribunal a mis en accusation 20 personnes pour leur responsabilité dans les meurtres commis à Srebrenica pendant l'été 1995. Le TPIY a conclu, dans l'affaire Krstić, que les crimes commis après la chute de Srebrenica étaient constitutifs de génocide.

FAITS & CHIFFRES		
161 PERSONNES MISES EN ACCUSATION	141	Nombre total d'accusés dont les procédures sont closes.
Le Tribunal a mis en accusation un total de 161 personnes, et a clos les procédures concernant 141 d'entre elles. 18 ont été acquittées, 74 condamnées (19 ont été transférées, 2 en attente de transfert, 50 ont purgé leur peine et 3 sont décédées alors qu'elles purgeaient leur peine). Les affaires concernant 13 personnes ont été renvoyées devant des instances judiciaires d'ex-Yougoslavie.	36	Procédures ont été closes (retrait de l'acte d'accusation ou décès de l'accusé avant ou après son transfert au Tribunal).
	20	Les procédures sont en cours pour 20 accusés : 4 sont en procès et 16 sont en appel.
	25	25 personnes ont été jugées pour outrage au Tribunal.